

## TARIFS DES TRAVERSÉES applicables à compter du 1<sup>er</sup> avril 2019

# Blaye ◀ ▶ Lamarque

	Toute l'année	Groupe (à partir de 9 personnes)	Carte 10 passages	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
Adulte	2,30 €	2 €/ pers.	20 €	35 €	350 €
14-25 ans	1,30 €	1,30 €/ pers.	13 €	15 €	140 €
5-13 ans		1 €/ pers.			
Voiture, fourgon	12 €		100 €	70 €	840 €
Autocar	37 €		296 €		
Poids lourd 2 essieux H>3 m ou L>6 m	50 €		400 €		
Convoi exceptionnel, ensemble roulant avec remorque, grue et convoi agricole groupe B	110 €		880 €		
Tracteur agricole	37 €		296 €		
Tracteur viticole	27 €		216 €		
Ensemble roulant agricole groupe A	48 €		384 €		
Colis jusqu'à 25 kg	10 €				

Pas de tarification haute et basse saison. Les professionnels bénéficient d'un tarif unique équivalent basse saison toute l'année. Les professionnels sont éligibles, après convention avec le Service des transports maritimes, à des tarifs dégressifs en fonction du nombre de passages dans le mois (hors carte 10 passages). Pour des questions de sûreté, le transport des colis n'est autorisé que pour les entreprises ayant pris un contact préalable avec le Service des transports maritimes.